



Note de conjoncture

EFFECTIFS ET DÉPENSES DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU

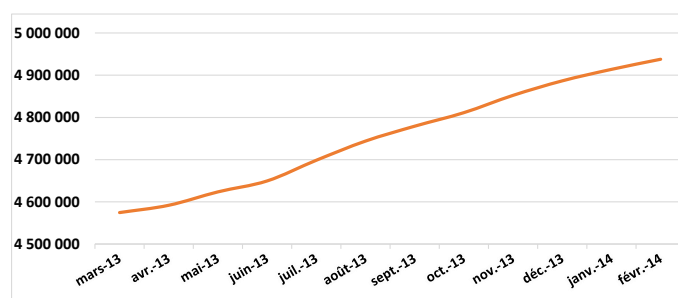
LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU-C AU 28 FEVRIER 2014

Avec 4,94 millions de bénéficiaires au 28 février 2014, pour l'ensemble des régimes et du territoire, les effectifs de la CMU-C ont progressé de 8,3 % en année glissante (+ 9,2 % en métropole et + 1,6 % dans les Dom). Sur les six derniers mois, les effectifs en métropole ont progressé de 4,7 %, hausse portée en grande partie par le relèvement exceptionnel du plafond de 8,3 % au 1^{er} juillet 2013, tandis qu'ils sont restés stables dans les Dom.

Les chiffres connus pour le régime général s'arrêtent à février 2014. En effet, une évolution en cours dans le système d'information de l'Assurance Maladie entraîne momentanément des décalages dans le traitement des données.

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU-C au 28 février 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
Régime général	3 912 098	546 445	4 458 543
Évolution sur 6 mois	4,6%	-0,1%	4,0%
Évolution sur un an	9,3%	1,7%	8,3%
Tous régimes *	4 357 759	580 063	4 937 822
Évolution sur 6 mois	4,7%	0,0%	4,1%
Évolution sur un an	9,2%	1,6%	8,3%

*Dont 720 729 bénéficiaires gérés par les organismes complémentaires



Données provisoires : décembre 2013, janvier et février 2014
Sources : tous régimes

LES DÉPENSES POUR LA PART CMU-C DU RÉGIME GÉNÉRAL AU 28 FEVRIER 2014

Au 28 février 2014, le coût moyen en trésorerie par bénéficiaire de la CMU-C au régime général est de 437 € en ACM*, métropole et Dom, avec une baisse sur 12 mois de 1,9 %.

Le coût moyen pour la ville, sur tout le territoire, est de 319 €, avec une baisse de 0,4 % sur 12 mois, il est également de 319 € pour la métropole, mais avec une baisse de 0,8 %. Comparativement, le taux de croissance annuelle, en données brutes, des dépenses de soins de ville du régime général, en métropole, est de + 2,0 % en février 2014.

Le coût moyen pour l'hôpital est de 119 € métropole et Dom. Il baisse de - 5,5 % sur 12 mois, dont - 4,1 % pour les prestations hospitalières et - 9 % pour le forfait journalier d'hébergement. Des baisses similaires se retrouvent dans les autres régimes

Les effectifs de février 2014 n'étant évalués que sur la base de données provisoire, le coût moyen est susceptible d'évoluer.

Les dépenses des 12 derniers mois en trésorerie au 28 février 2014 Métropole et Dom				
Lieu	Dépenses 12 derniers mois	Indices ACM*	Coût unitaire**	Évolution du coût unitaire
Ville	1 187 280 327 €	+5,9%	319 €	-0,4%
Hôpital	441 792 206 €	+0,5%	119 €	-5,5%
Total	1 629 072 534 €	+4,4%	437 €	-1,9%

* ACM : année complète mobile

** Coût unitaire : rapport entre la dépense totale et l'effectif moyen annuel des ressortissants de la CNAMTS et des SLM dont la CMUC est gérée par le régime obligatoire (3 727 597 bénéficiaires)

Sources : CNAMTS et SLM

LES EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE LA CMU DE BASE AU 28 FEVRIER 2014

Les effectifs des bénéficiaires de la CMU de base au 28 février 2014			
Régime d'attribution	Métropole	DOM	Total
CNAMTS	1 993 668	354 081	2 347 749
Évolution sur 6 mois	5,5%	3,3%	5,2%
Évolution sur un an	3,1%	-1,0%	2,4%

Données provisoires : décembre 2013, janvier et février 2014
Source : CNAMTS

La CMU de base compte 2,35 millions de bénéficiaires au 28 février 2014. Les effectifs évoluent de + 2,4 % sur l'année pour l'ensemble du territoire (+ 3,1 % en métropole et - 1,0 % dans les Dom). L'évolution sur les six derniers mois intègre une remontée progressive, après la forte chute constatée ponctuellement en mars 2013. Cette progression, qui se mesurera en année pleine à partir des effectifs de mars 2014, pose question puisqu'elle intervient en amont de l'affiliation des travailleurs frontaliers occupés en Suisse dont la montée en charge devrait intervenir entre juin 2014 et juin 2015.

EFFECTIFS DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS

LES EFFECTIFS TOUS RÉGIMES DES BÉNÉFICIAIRES DE L'ACS AU 28 FÉVRIER 2014

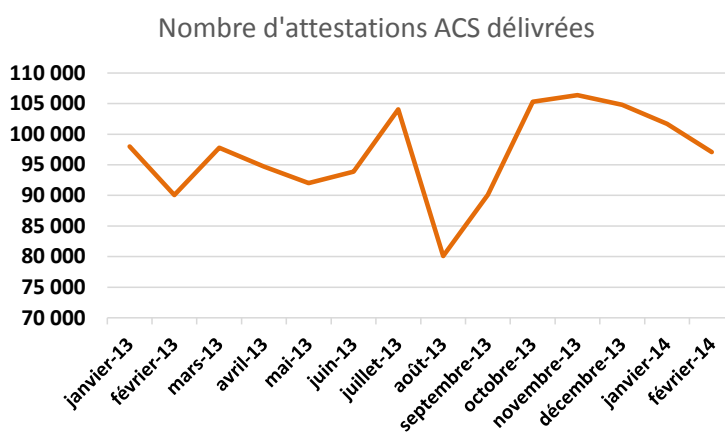
À fin février 2014, sur 12 mois glissants, 1, 17 millions de personnes se sont vues délivrer une attestation ACS, soit une hausse de 5,5 % sur les 2 premiers mois de 2014 pour la CNAMTS en référence à l'année 2013 (derniers chiffres reçus). Sur le premier trimestre, l'évolution est de + 13,2 % pour la CCMSA et de - 0,1 % pour le RSI.

La croissance des effectifs est donc relativement modérée compte tenu du relèvement du plafond d'attribution intervenu au 1er juillet 2013. Le nombre de personnes ayant effectivement utilisé leur attestation auprès d'un OC s'établit à 902 391 à fin février 2014 (+ 16,2 % en référence à fin février 2013, + 1,9 % par rapport à fin novembre 2013).

Le taux d'utilisation demeure proche des 80 %, mais le montant annuel moyen de la déduction après avoir été stable début 2013 à hauteur de 277 €, augmente depuis le dernier trimestre 2013 pour atteindre 288 euros en février 2014. Pour mémoire, le montant de la déduction ACS est passé de 500 à 550 € au 1er janvier 2014 pour les personnes âgées de 60 ans et plus.

Les chiffres connus pour le régime général s'arrêtent à février 2014. En effet, une évolution en cours dans le système d'information de l'Assurance Maladie entraîne momentanément des décalages dans le traitement des données.

Mois	Nombre mensuel d'attestations ACS délivrées	Évolution (mois N/N-1)	Nombre de bénéficiaires au cours des 12 derniers mois	Nombre d'utilisateurs d'attestation à cette date
janvier-13	98 007	10,17%	1 014 209	-
février-13	90 040	4,36%	1 017 968	776 374
mars-13	97 800	11,04%	1 027 693	-
avril-13	94 722	27,58%	1 048 171	-
mai-13	92 014	15,42%	1 060 464	826 257
juin-13	93 872	4,49%	1 064 499	-
juillet-13	104 056	35,35%	1 091 674	-
août-13	80 089	2,73%	1 093 804	873 677
septembre-13	90 096	16,57%	1 106 611	-
octobre-13	105 310	15,22%	1 120 519	-
novembre-13	106 366	16,62%	1 135 679	885 312
décembre-13	104 806	25,81%	1 157 178	-
janvier-14	101 692	3,76%	1 160 863	-
février-14	97 079	7,82%	1 167 902	902 391



Sources : Régimes et organismes complémentaires

TAXE DE SOLIDARITE ADDITIONNELLE

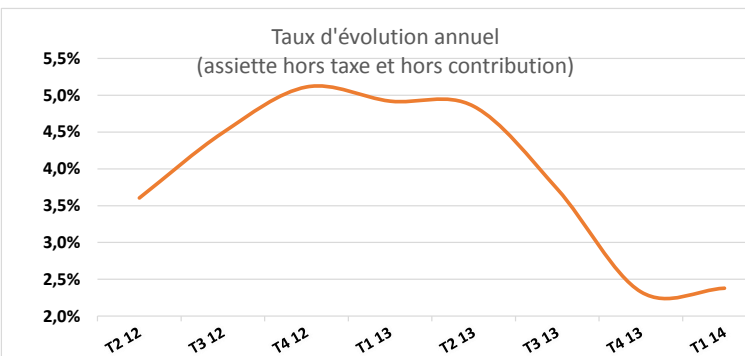
ASSIETTE DE LA TAXE DÉCLARÉE PAR LES ORGANISMES COMPLEMENTAIRES

Sur le 1er trimestre 2014, la hausse de l'assiette de la TSA déclarée par les OC auprès du Fonds CMU s'établit à 3,6 % en référence au 1er trimestre 2013 : + 3,5 % pour les mutuelles, + 5,8 % pour les institutions de prévoyance et + 2,8 % pour les sociétés d'assurance. Sur 12 mois glissants, l'évolution est de + 2,4 % à fin mars.

Les chiffres présentés sont des chiffres bruts. Il convient d'attendre la fin de l'année déclarative pour procéder à des rectifications tenant compte de régularisations éventuelles, relatives à des exercices antérieurs, ou de changements de méthodes de comptabilisation.

	Montant de l'assiette sur les 4 derniers trimestres (K euros)	Taux d'évolution annuel
T1 13	32 440 557	4,92%
T2 13	32 675 290	4,85%
T3 13	32 738 137	3,73%
T4 13	32 893 194	2,33%
T1 14	33 212 081	2,38%

Source: Déclarations trimestrielles des OC
Montants hors taxe et hors contribution



	Evolution et répartition de l'assiette de la taxe CMU déclarée par les OC sur douze mois glissants (à fin mars 2014 (en K euros))			
	Mutuelles	Institutions de prévoyance	Sociétés d'assurance	Total
Montant	17 987 176	5 889 589	9 335 316	33 212 081
Répartition	54,16%	17,73%	28,11%	100,00%
Evolution sur un an	2,05%	1,82%	3,37%	2,38%